

PROCES VERBAL REUNION DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six et le 20 mars à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle du Conseil Municipal, à la Mairie, sur invitation, qui leur a été adressée par M. Pouchard Éric, Maire sortant, conformément aux articles L. 2121-10 et L2122-15 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. BOUNY Vincent, Mme CHAMBRIER Anne Louise, M. DEBAERE Michel, M. DELANNE Frédéric, M. JOURDAN David, Mme GUIDOT Clémence, M. POUCHARD Éric, Mme PUYRAUD Rosa Maria, M. ROSTAND Thierry, M. SARRAZIN Christian, M. SAUDEL Patrick et Mme TAVERNIER Valérie.

Mme BATARD Séverine donne procuration à M. JOURDAN David.

Madame DONZE Lucie donne procuration à Mme PUYRAUD Rosa Maria.

Mme GARINEAU PESCHER Nelly donne procuration à M. BOUNY Vincent

Excusés : Mmes BATARD Séverine, DONZE Lucie, GARINEAU PESCHER Nelly.

Monsieur BOUNY Vincent est nommé secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 février 2026 a été voté par les élus présents de l'ancien conseil : 7 voix POUR

La séance a été ouverte sous la présidence de POUCHARD Éric, Maire sortant, qui après l'appel nominal, ouvre la séance. Il a donné lecture du résultat constaté aux procès-verbaux de l'élection du 15 MARS et a déclaré installer dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :

Résultat de la Liste « ENSEMBLE POUR LANSAC »

Nombre d'électeurs inscrits : 524

Nombre d'émargements : 274

Suffrages exprimés : 241 voix

Vote blanc : 15 voix

Vote nul : 18 voix

M. POUCHARD Éric
Mme PUYRAUD Rosa Maria
M. BOUNY Vincent
Mme DONZE Lucie
M. SARRAZIN Christian
Mme BATARD Séverine
M. JOURDAN David
Mme CHAMBRIER Anne-Louise
M. ROSTAND Thierry
Mme GUIDOT Clémence
M. DEBAERE Michel
Mme GARINEAU PESCHER Nelly
M. SAUDEL Patrick
Mme TAVERNIER Valérie
M. DELANNE Frédéric

Puis M. POUCHARD, Maire sortant, cède la place à Mme PUYRAUD Rosa Maria, doyenne d'âge, qui prend la présidence pour l'élection du Maire.

Cette dernière demande pour composer le bureau : un secrétaire de séance et deux assesseurs.

Sont nommées : M. BOUNY Vincent, secrétaire de séance.

Ms. DEBAERE Michel et ROSTAND Thierry, Assesseurs.

Mme PUYRAUD Rosa Maria annonce qu'il y a trois procurations.

Mme BATARD Séverine donne procuration à M. JOURDAN David.

Madame DONZE Lucie donne procuration à Mme PUYRAUD Rosa Maria.

Mme GARINEAU PESCHER Nelly donne procuration à M. BOUNY Vincent

ELECTION DU MAIRE

Mme PUYRAUD Rosa Maria appelle à candidature pour la place de Maire.
M. POUCHARD Éric se présente.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Candidat présenté : M. POUCHARD Éric

Mme PUYRAUD Rosa Maria appelle chaque Conseiller par ordre de la liste validée par la Préfecture.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a voté et mis son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants.....	15
Nombre de procurations	3
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés.....	15
Majorité absolue.....	8

A obtenu :

- **M. POUCHARD Eric.....15 voix**
M. POUCHARD Éric ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. POUCHARD Éric, élu Maire, à l'élection des Adjoints. **M. Le Maire propose le nombre de quatre adjoints nécessaires pour le suppléer.**

Suite à la proposition de M. le Maire, **le Conseil Municipal vote :**

- **POUR à l'unanimité pour le nombre de 4 adjoints au Maire et charge M. le Maire de procéder immédiatement à l'élection des 4 adjoints.**

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire doivent comporter autant de Conseillers Municipaux que d'adjoints à désigner.

Une liste n°1 a été déposée, dans l'après-midi, par Mme PUYRAUD, M. JOURDAN et Mme BATARD auprès du Maire.

M. le Maire demande s'il y avait une autre liste.

M. SARRAZIN dépose la liste n°2 avant le vote des adjoints.

M. le Maire fait faire au secrétariat 15 photocopies pour effectuer le 1^{er} tour de scrutin.

Le Conseil Municipal a décidé de laisser un délai de quinze minutes.

A l'issue de ce délai le Maire a constaté que deux listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire ont été déposées.

Liste n°1 :

M. BOUNY Vincent
Mme PUYRAUD Rosa Maria
M. JOURDAN David
Mme BATARD Séverine

Liste n°2 :

M. BOUNY Vincent
Mme PUYRAUD Rosa Maria.
M. SARRAZIN Christian
Mme BATARD Séverine

ELECTION DE LA LISTE ENTIERE DES ADJOINTS PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants.....	15
Nombre de procurations	3
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du Code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés.....	15
Majorité absolue.....	8

A obtenu :

- La liste 1 menée par : M. BOUNY Vincent 12 Voix

Cette liste ayant obtenue la majorité absolue, ont été proclamés élus et ont été immédiatement installés :

1^{er} adjoint : M. BOUNY Vincent

2^{ème} adjointe : Mme PUYRAUD Rosa Maria

3^{ème} adjoint : M. JOURDAN David

4^{ème} adjointe : Mme BATARD Séverine

Suite au dépouillement de l'élection des quatre adjoints, M. SARRAZIN Christian a donné sa démission à M. le Maire, sur le champ et a quitté la séance.

L'an deux mil vingt-six et le 20 mars à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle du Conseil Municipal, à la Mairie, sur invitation, qui leur a été adressée par M. POUCHARD Éric, Maire sortant, conformément aux articles L. 2121-10 et L2122-15 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. BOUNY Vincent, Mme CHAMBRIER Anne Louise, M. DEBAERE Michel, M. DELANNE Frédéric, M. JOURDAN David, Mme GUIDOT Clémence, M. POUCHARD Éric, Mme PUYRAUD Rosa Maria, M. ROSTAND Thierry, M. SAUDEL Patrick et Mme TAVERNIER Valérie.

Absent : M. SARRAZIN Christian

Mme BATARD Séverine donne procuration à M. JOURDAN David.

Madame DONZE Lucie donne procuration à Mme PUYRAUD Rosa Maria.

Mme GARINEAU PESCHER Nelly donne procuration à M. BOUNY Vincent

Excusés : Mmes BATARD Séverine, DONZE Lucie, GARINEAU PESCHER Nelly.

Monsieur BOUNY Vincent est nommé secrétaire.

Le 20 mars 2026